

Commune de Vair-sur-Loire

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2/4

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 16/12/2019
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.
Fait à Vair-sur-Loire,
Le Maire,



ARRETE LE : 06/05/2019
APPROUVE LE : 16/12/2019

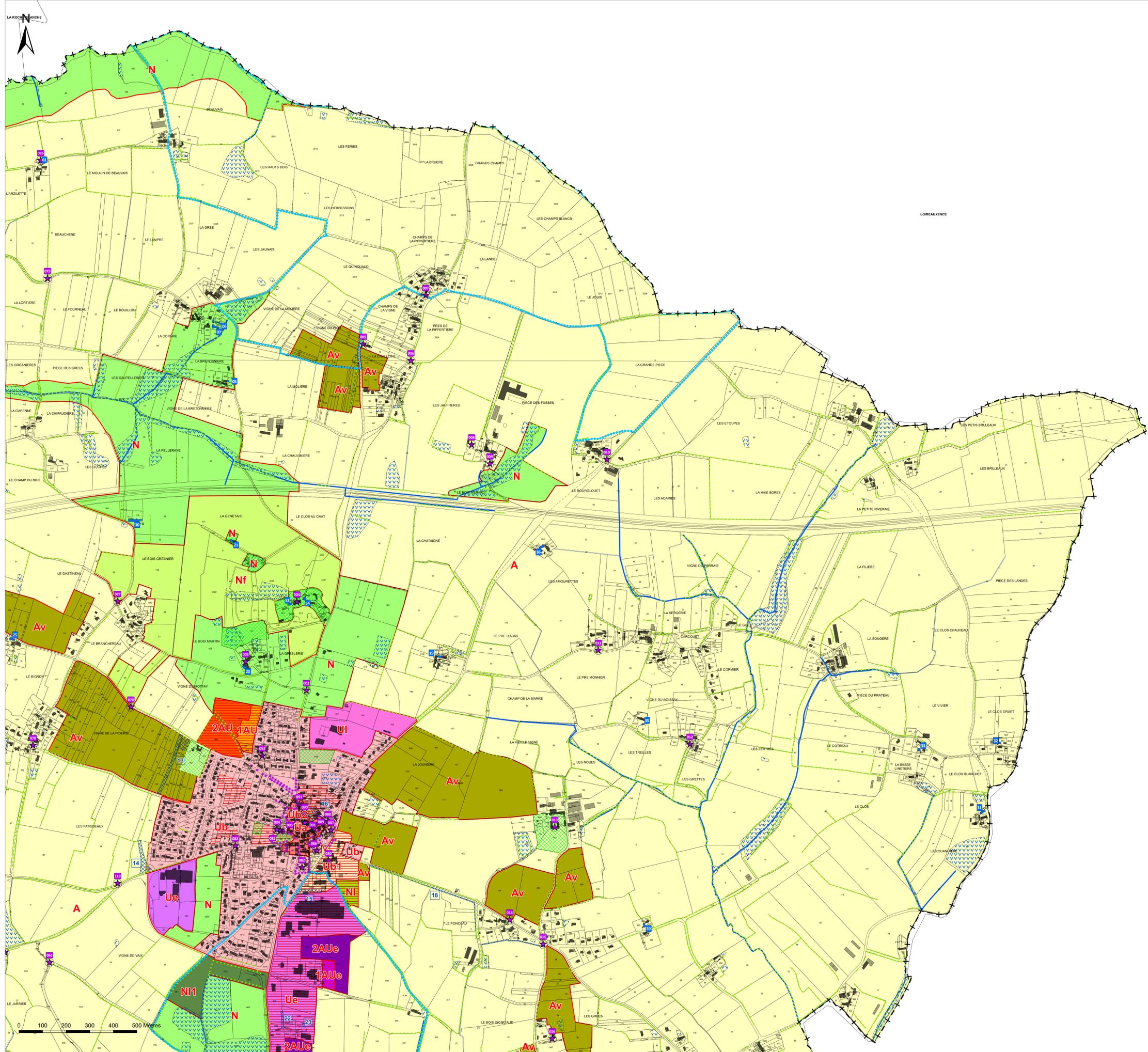


Légende

- Patrimoine bâti identifié au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Arbre identifié au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Chemin à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme
- Cours d'eau identifié au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Hais ou alignement d'arbres identifié au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Mur ou muret identifié au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de protection de la canalisation de gaz au titre de l'article R.151-34 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Zone urbanisée inondable identifiée au titre des articles R.151-34 et R.151-31 du Code de l'Urbanisme
- Champ d'expansion des crues identifié au titre des articles R.151-34 et R.151-31 du Code de l'Urbanisme
- Zone humide identifiée au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Périmètres d'attente de projet définis au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Parc paysager identifié au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre soumis à orientation d'aménagement et de programmation au titre de l'article L.151-4 du Code de l'Urbanisme

- Ua : Secteur urbain historique
- Ub : Secteur urbain récent
- Ub1 : Secteur urbain récent à mixité fonctionnelle
- Ub2 : Secteur urbain récent dense
- Ue : Secteur urbain destiné aux activités économiques
- Ui : Secteur urbain destiné aux équipements
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- 1AUe : Zone à urbaniser destinée aux activités économiques
- 2AU : Zone à urbaniser à long terme à vocation résidentielle
- 2AUe : Zone à urbaniser à long terme à vocation économique
- A : Zone agricole
- Ae : Secteur agricole destiné aux activités isolées
- Ah : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) permettant le cotrimement des dents creuses au sein des hameaux
- Av : Secteur agricole à vocation viticole
- N : Zone naturelle
- Ne : Secteur naturel destiné aux activités isolées
- Ne1 : Secteur naturel destiné aux activités isolées du Château de Vair
- Nf : Secteur naturel couvert par un document de gestion durable du boisement
- Ni : Secteur naturel destiné aux constructions, installations et aménagements nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique
- Ni1 : Secteur naturel destiné aux constructions, installations et aménagements nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ayant une vocation de loisirs, sportive et culturelle ou touristique ou pour les énergies renouvelables
- Nn : Secteur naturel à préserver de toutes constructions
- Ns : Secteur naturel destiné aux équipements publics ou d'intérêt collectif isolés

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	1 078 m ²	Création d'une voie et d'un bassin d'eaux pluviales	Commune
ER n°2	160 m ²	Création d'une voie douce	Commune
ER n°3	160 m ²	Création d'une voie douce	Commune
ER n°4	911 m ²	Extension de l'école	Commune
ER n°5	1 243 m ²	Création d'une voie	Commune
ER n°6	814 m ²	Elargissement de voie	Commune
ER n°7	1 484 m ²	Elargissement de voie	Commune
ER n°8	973 m ²	Création d'une voie	Département
ER n°9	4 910 m ²	Création de grates	Département
ER n°10	2 983 m ²	Création d'une voie	Commune
ER n°11	58 m ²	Création d'une voie	Commune
ER n°12	906 m ²	Création d'une voie et d'une liaison piétonne	Commune
ER n°13	5 420 m ²	Création d'une voie et d'un gratoire	Commune
ER n°14	2 858 m ²	Création d'une voie	Commune
ER n°15	1 616 m ²	Equipements publics et gestion du réseau d'assainissement	Commune
ER n°16	2 069 m ²	Espace public, stationnement et logements sociaux	Commune
ER n°17	801 m ²	Création d'une voie douce	Commune
ER n°18	2 587 m ²	Création d'une voie douce	Commune
ER n°19	646 m ²	Accès et entretien d'une borne incendie	Commune
ER n°20	12 169 m ²	Liaison douce Ancenis / Les Merceries	Commune
ER n°21	733 m ²	Création d'une voie	COMPA
ER n°22	605 m ²	Création d'un accès	COMPA
ER n°23	158 m ²	Création d'un accès	COMPA
ER n°24	2 826 m ²	Création d'un gratoire	COMPA
ER n°25	3 423 m ²	Création d'une voie douce	Commune
ER n°26	20 763 m ²	Cheminement piéton	Département



Source de fond de plan : DGFIP cadastre, Météo France 2019